

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

Je soussigné, Alain Touta TRAORE, Représentant Pays Burkina-Mali SOLIDAGRO, atteste par la présente que l'**Association pour la Protection de l'Environnement et du Développement Rural (APEDR)** met en œuvre à notre satisfaction le programme « *Des citoyen.ne.s et des mouvements sociaux plus fort.e.s pour un monde juste solidaire* » pour la **période 2022- 2026**, dans la province du Passoré, Région du Nord au Burkina Faso. Ce programme est axé sur la promotion et la diffusion des techniques et pratiques Agroécologiques auprès des producteurs(trices) membres de sociétés coopératives, la gestion et la protection de l'environnement à travers un vaste plan d'action de diffusion des foyers trois pierres améliorés (30.000 ménages à couvrir dont 17000 déjà couverts).

Dans le cadre de ce projet, l'APEDR a démontré une expertise remarquable en agroécologie à travers le développement de cultures maraîchères et céréalières. Elle accompagne la mise en place, l'appui et l'accompagnement des Sociétés Coopératives et le développement des Activités Génératrices de Revenus. Nous confirmons que l'APEDR a respecté l'ensemble de ses engagements et a livré des résultats conformes aux attentes de ce projet très ambitieux.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou, le 05 février 2025

Le Représentant Pays



Alain Touta TRAORE